
EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 26 septembre 2024.

Le vingt-six septembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt septembre deux mille vingt-quatre s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREFEKNO, M. Philippe HOGOMMAT, Adjointes au Maire.

M. Daniel HEQUET, Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Laurent BOULA, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Amandine MARTINEZ, M. Olivier MEDROS, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, Mme Barbara LEVESQUE, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉS POUVOIRS :

Mme Laura BELLOIS	à	Mme Tatiana PRIEZ
M. Sylvain LANDEMAINE	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Christian DANDRIMONT	à	Mme Christine ROBERT

ABSENTS :

M. Mickaël MARC
M. Guillaume GINGUENE,
Mme Coline OLIVIER
M. Nassim KERBACHI
Mme Virginie THERIZOLS

SECRETAIRE DE SÉANCE :

M. Daniel HEQUET

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

216.09.2024 POLITIQUE DE LA VILLE – RAPPORT ANNUEL 2023 QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE OSNY ET DE LA CACP – PERSPECTIVES 2024

Résumé :

Dans le cadre du contrat de ville prolongé 2015-2022/23 cosigné par la ville, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et l'Etat, un rapport annuel faisant état du bilan de l'année N-1 et des perspectives de l'année N doit être présenté au conseil municipal.

Ce rapport annexé rappelle les faits marquants du dispositif, notamment les points forts et les points faibles dans les 3 piliers qui suivent et les perspectives d'évolution :

Pilier 1 : Favoriser la cohésion sociale

Pilier 2 : Améliorer le cadre de vie des habitants

Présentation du projet :

Pour rappel, la loi 2014-173 du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine fixe le cadre d'une nouvelle politique d'égalité entre les territoires pour transformer les quartiers en pôle de développement social, urbain et économique. L'objectif est d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Placée sous le signe de la simplification et de la cohérence, la réforme propose une géographie prioritaire resserrée, une meilleure mobilisation du droit commun, un contrat de ville piloté à l'échelle intercommunale, appelant à une gouvernance renouvelée engageant l'Etat, les collectivités et un ensemble de partenaires locaux et régionaux. Ce contrat doit s'articuler autour de trois dimensions : sociale, urbaine et développement économique.

Aujourd'hui, sur Osny, seul le quartier du Moulinard avec un périmètre englobant deux résidences : « la Viosne » et le « Vauvarois » reste prioritaire et éligible à l'enveloppe « politique de la ville », l'Etat ayant fait le choix de ne retenir qu'un seul critère pour refondre la géographie prioritaire : le revenu médian.

Enfin, le contrat de ville, dans son contenu, décline le mode de gouvernance et les modalités de pilotage. Ainsi, chaque année, un rapport annuel est établi, exposant les axes de travail et les actions mises en place sur l'année passée.

Le rapport annuel est basé sur l'année civile. Il est élaboré par la CACP puis adressé pour avis aux communes signataires du contrat ville en vue d'une adoption au conseil communautaire, il est complété par un bilan réalisé par la commune de son territoire en politique de la ville.

A/ Le rapport annuel 2023 de l'agglomération de Cergy-Pontoise :**Les actions réalisées par la CACP :****Sur le pilier 1 – Favoriser la cohésion sociale**

Développer la réussite éducative et la parentalité : Accompagnements scolaire, lutte contre le décrochage et orientation avec le soutien de l'AFEV, du Club Face et de l'association Ecole et familles.

Favoriser l'accès au soin et la prévention santé : Réalisation d'un diagnostic sur l'offre de soin avec l'ARS, animation du CLSM, et soutien des associations ACEPE, MELIA et Ex Aequo.

Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs : Poursuite du développement des classes orchestre notamment à Osny, soutien au projet féminisport de l'association Ex Aequo et finalisation des travaux de la piscine des Louvrais.

Assurer la prévention et la sécurité des quartiers : Maintien du poste d'intervenante sociale au commissariat de Cergy, soutien aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes (du côté des femmes, voies de femmes) et soutien aux équipes de prévention spécialisée de la Sauvegarde95.

Favoriser l'accès au droit, la promotion de la citoyenneté et la laïcité : Soutien de la maison de la justice et du droit ainsi que du CIDFF.

Sur le pilier 2 – Assurer le développement économique et l'emploi

Favoriser la création d'entreprises et le développement d'activités économiques : Soutien à l'entrepreneuriat avec les associations Les déterminés, Initiactive 95 et l'ADIE.

Construire, orienter sur des parcours d'insertion sociale et professionnelle : Edition 2022 du forum inter-communal de l'emploi et du bus de l'initiative dans les QPV. Soutien aux chantiers d'insertions, à l'école de la 2^{ème} chance, à l'Espace Dynamique Insertion Cesame (Sauvegarde 95), à la Mission Locale et au PRIJ.

Lever les freins à l'emploi et développer l'employabilité : Soutien au projet de coaching vers l'emploi de l'ARS 95, à la plateforme linguistique à visée professionnelle de l'AFI, à l'auto-école associative de la Sauvegarde95 et au projet Inter-sport de l'association Ex Aequo

Sur le pilier 3 – Améliorer le cadre de vie des habitants

Favoriser l'équilibre social des territoires : Poursuite du futur PLH.

Améliorer le cadre de vie des habitants : Réhabilitation du foyer des jeunes travailleurs des Louvrais, poursuite du suivi des abattements TFPB, extension du permis de louer à Cergy et Saint-Ouen l'aumône, soutien du projet "Les gens qui sèment" porté par le collectif la Lanterne.

Poursuivre le renouvellement urbain : Etude NPNRU sur Marcouville à Pontoise et opérations de renouvellement urbain toujours en cours sur certains QPV.

B/ Le rapport annuel 2023 spécifique à Osny est décliné en actions par pilier (3 piliers du contrat de ville) :

Sur le pilier 1 – Favoriser la cohésion sociale

Actions réalisées sur la ville :

Education :

- CLAS élémentaires, collégiens et Lycéens Déclic (QPV) et Ravinière (QVA) : Aides aux devoirs et animations de contournement avec un travail en direction des parents et partenariats avec les établissements scolaires.

Soutien à la parentalité :

- Projet ACEPE La sauvegarde (soutien à la Parentalité) : Permanences psychologue parentalité sur le Centre Social le Déclic – CPO (convention pluriannuelle d'objectifs 2020 à 2022)

Sports et loisirs :

- Projet de l'association Osny United : Médiation culturelle et sportive de proximité en direction des jeunes (futsal, aide aux étudiants, ...) – CPO

Sur le pilier 2 – Assurer le développement économique et l'emploi

Actions réalisées sur la ville :

Prévention et lutte contre l'illettrisme :

- Projet du Centre Social le Déclic : Insertion sociale et professionnelle : mise en place de cours de français, accompagnement des usagers dans leurs recherches d'emplois/formations, par le service emploi et le centre Social - CPO

Accès aux droits :

- Projet du Centre Social le Déclic : Accès aux droits : Création de permanences d'écrivain public spécifiques pour lutter contre la fracture numérique - CPO

Accompagnement à l'insertion professionnelle :

- Projet du Service jeunesse de la commune d'Osny : Bourses Permis : mise en place de bourses pour l'accès au permis des jeunes contre des heures de bénévolat.

- Projet de l'association La sauvegarde 95 : chantiers de mobilisation : mise en place de chantiers de mobilisation pour des jeunes repérés âgés de 17 à 25 ans. (Actions de 2020 reportée en 2021)

Sur le pilier 3 – Améliorer le cadre de vie des habitants

Actions réalisées sur la ville :

Cadre de vie :

- Projet de l'association couleur d'avenir : Bricothèque : actions supplémentaires pour animer et promouvoir la biothèque auprès des habitants.

- Projet de l'association couleur d'avenir : Activités jardin : développer le jardin partagé et ses actions avec les habitants du quartier

Pilotage de la politique de la ville :

- Coordination de la politique de la ville et des centres sociaux : pilotage de la PDV pour développer le suivi des actions sur le terrain et la coordination des Centres sociaux de la commune (demande de report jusqu'en décembre 2022).

Projet du Centre Social le Déclic : La culture et le sport au Déclic : Actions auprès des jeunes âgés de 12-17 ans du QPV, projet photo et vidéo, soirées à thèmes et tournoi de foot inter quartiers.

C/ Perspectives du contrat de ville pour 2024

- Lancement des travaux pour l'élaboration du futur contrat de ville « Engagements 2030 ».
- Poursuite du plan d'action du Conseil Local de Santé Mentale et organisation d'un forum santé mentale
- Poursuite de la mise en œuvre accélérée du Plan Logement d'Abord et amélioration de la connaissance des personnes sans abri et de leurs parcours sur le territoire : Nuit des Maraudeurs, étude d'analyse des parcours résidentiels des personnes sans abri ayant accédé récemment à un logement pérenne.
- Poursuite de la procédure d'élaboration et finalisation du prochain Programme Local de l'Habitat
- Recrutement des chargés de projets NPNRU à la CACP et à la Ville de Pontoise, début des études pré-opérationnelles et définition du montage juridique et financier

Impact financier :

Aucun impact financier

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2014-173 du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la circulaire du Premier Ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération,

VU la circulaire du 15 octobre 2014 relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville,

VU la délibération de la Région Ile-de-France du 13 février 2015 sur la politique de la ville,

VU la délibération n°108.06.2015 du conseil Municipal du 4 juin 2015, approuvant la signature du contrat de ville 2015-2020,

VU la délibération n°252.12.2019 du conseil Municipal du 12 décembre 2019, approuvant la signature de l'avenant au contrat de ville 2020-2022 relatif au protocole d'engagements renforcés et réciproques,

VU la délibération n°185.09.2021 du Conseil municipal en date du 23 septembre 2021 relative à la prolongation du contrat de ville jusqu'en 2022,

VU la délibération n°203.09.2023 du Conseil municipal en date du 28 septembre 2023 relative à la prolongation du contrat de ville jusqu'en 2022 et 2023 et approuvant le rapport annuel du contrat de ville, comprenant le bilan 2022 et les perspectives 2023,

VU la délibération n°090.04.2024 du Conseil municipal en date du 4 avril 2024 relative au contrat engagements quartiers 2030 autorisant la signature du contrat de ville 2024-2030,

VU le rapport annuel du contrat de ville annexé, bilan 2023 et perspectives 2024, établi par la CACP, ainsi que celui établi par la commune

VU l'avis favorable à l'unanimité de la Commission plénière du 16 septembre 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

DÉCIDE : A L'UNANIMITE

Article 1 :

D'approuver le rapport annuel du contrat de ville, comprenant le bilan 2023 et les perspectives 2024, établi par la CACP, ainsi que le rapport de la ville d'Osny qui est plus spécifique à son territoire, ci-annexés.

Article 2 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 26 septembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE



Rapport annuel du Contrat de ville BILAN 2023 - PERSPECTIVES 2024

RAPPORT ANNUEL - MODALITÉS

Le rapport annuel porte sur l'année civile 2023. Il est compilé par la CACP et adressé pour avis aux communes signataires du contrat de ville en vue d'une adoption en conseil communautaire.

Le décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 rappelle que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville sont tenus de présenter chaque année à leur assemblée délibérante un rapport détaillant les actions qu'elle mène sur son territoire ainsi que les orientations et les programmes de nature à améliorer cette situation.

Le rapport doit présenter les principales orientations du contrat de ville, le bilan des actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année écoulée, l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs de la politique de la ville et les perspectives d'évolution nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville, y compris au titre du renforcement des actions de droit commun.

VALIDATION

- Délibérations des communes entre septembre et octobre 2024
- Délibération finale du Conseil communautaire en novembre 2024

DIFFUSION

- Transmission de la version définitive aux signataires après passage en Conseil communautaire

CHIFFRES CLES POUR LA CACP

- Concernant les dispositifs mis en œuvre et les financements de l'ETAT / ANCT en 2023 :
 - Contrat de Ville CACP : 198 200 €
 - Cité de l'emploi : 100 000 €
 - Quartiers d'été : 8 000 €
 - Enveloppe pour projets départementaux déclinés sur la CACP : 8 000 €

Au total sur le territoire - en cumul des sommes versées pour toutes les communes concernées et tous dispositifs confondus : **1 853 724 €** de crédits politique de la ville (contrat de ville, CLAS, PRE, quartiers d'été, VVV et Cité éducative de Cergy). Et indirectement, il y a les montants correspondants aux actions des programmations liées à la convention relative à l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les bailleurs.

Rapport annuel 2023 de suivi du contrat de ville 9^{ème} et dernier bilan du contrat de ville 2015-2023

L'année 2023 marque la fin du contrat de ville 2015-2023 avec l'application d'une nouvelle cartographie des quartiers prioritaires (applicable dès le 1^{er} janvier 2024).

C'est la première fois depuis la création des quartiers politique de la ville, en 2014, que la liste est mise à jour :

- des quartiers sortent du zonage du fait d'une amélioration socio-économique ou d'une évolution démographique ;
- de nouveaux quartiers ont rejoint depuis le 1^{er} janvier 2024 la liste des QPV ;
- des quartiers voient leur périmètre évoluer.

Ainsi, les contrats de ville arrivant à échéance fin 2023, une première phase d'évaluation a été réalisée avec les partenaires signataires du Contrat de ville de Cergy-Pontoise.

Une seconde phase s'est mise en place dans les 7 communes de la CACP comprenant des quartiers politique de la ville, avec des rencontres coanimées par le Centre de ressources ville et développement social, la CACP et la Ville concernée. L'objet de ces rencontres :

- actualiser un diagnostic du QPV, partager les forces, faiblesses, besoins des quartiers
- faire émerger les enjeux, une feuille de route, une ambition, un projet de développement pour chaque quartier, pour pouvoir avoir une bonne base de rédaction du nouveau contrat de ville.

L'année 2023 a été également l'occasion de concerter et d'associer les habitants à la définition des enjeux prioritaires pour leur quartier dans la perspective du renouvellement des contrats de ville, nommé « Engagements Quartiers 2030 ».

Eléments de calendrier du pilotage du Contrat de ville pour l'année 2023 :

- Le Comité de programmation des actions du contrat de ville de l'agglomération s'est tenu le 9 février 2023 pour les territoires de la CACP, temps considéré comme un COPIL réunissant l'ensemble des collectivités pour favoriser les échanges.

Méthode et calendrier pour la préparation de l'élaboration du futur contrat « Engagements Quartiers 2030 » :

- 1^{er} trimestre 2023 : partage de l'évaluation et élaboration d'une méthode et d'un calendrier de travail partenarial
- 2^e trimestre 2023 : 11 rencontres partenariales dans les communes pour partager et actualiser les diagnostics de chacun des territoires prioritaires ; partager les visions et faire émerger des projets de territoires coconstruits et adaptés aux besoins des habitants des QPV. De 25 à 52 participants différents réunis selon les communes, pour un cumul de 257 participations.

Des occasions pour échanger avec les habitants (participation citoyenne) : plus de 300 habitants se sont exprimés (fêtes, animations, forum de quartier)

- 3^e trimestre 2023 : négociation des périmètres de la future géographie prioritaire ; rédaction des synthèses par la CACP ; séminaire départemental et envoi des trames pour les nouveaux contrats
- 4^e trimestre 2023 : travail sur les ambitions et feuilles de route par QPV ; Comité technique le 20 décembre et lancement de l'appel à contribution des partenaires ; confirmation de la nouvelle géographie prioritaire

- Pour aboutir en début d'année 2024 à la finalisation des portraits de quartiers, et phase de rédaction + mise en forme du document final

- 23 mars 2023 : lancement de l'appel à projet Quartiers d'été dans le Val d'Oise
- 11/04, 21/06, 29/06 et 30/11 : Participation au groupe de travail régional sur l'articulation entre le plan de lutte contre la pauvreté/pacte des solidarités et les futurs contrats de ville.
- 14 juin : groupe de travail départemental sur le cadrage des futurs contrats de ville
- 18 septembre 2023 : une journée atelier « ambition quartier 2030 » animée par la Préfecture
- Mi-octobre 2023 : lancement de l'appel à projet « contrat de ville 2024 »

Tout au long de l'année, beaucoup d'échanges bilatéraux avec chaque commune pour travailler les ateliers locaux/ les feuilles de route, etc...

Documents produits et dispositifs réalisés :

- Coordination des chefs de projets du territoire et conduite de l'équipe projet pour l'évaluation du contrat de ville par la CACP : 8 rencontres sur une fréquence quasi tous les mois (9/02, 12/05, 6/06, 6/07, 29/09, 7/11, 14/11, 8/12), avec l'organisation de groupes thématiques emploi-insertion-formation, réussite éducative, santé et un groupe partenaires en format COTECH
- Réalisation et adoption du nouveau Programme Local de l'Habitat pour 6 ans
- 18 avril 2023 : installation du Conseil Local du Logement d'Abord
- Santé mentale : ateliers « ma santé mentale dans mon quartier » déployés en QPV à Cergy, Eragny, Jouy-le-Moutier, Vauréal et Osny, et 1^{er} Forum Santé mentale de Cergy-Pontoise, avec le CLSM et partenaires locaux, organisé le 18 octobre 2023 à Eragny-sur-Oise
- Santé : Diagnostic sur l'état des lieux et les perspectives de l'offre et du recours aux soins à Cergy-Pontoise : restitution de l'étude réalisée par l'URPS Ile-de-France (Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux) le 20 mars 2023
- NPNRU : signature de la convention avec l'ANRU en novembre 2023

PILIER 1 – FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE - ACTIONS REALISEES

Développer
la réussite
éducative et
la parentalité

- **Accompagnements scolaire, lutte contre le décrochage et orientation** : L'AFEV intervient à Cergy, Eragny, Pontoise, Saint-Ouen l'Aumône, à la fois sur du mentorat étudiant, projet "Les Ambassadeurs du numérique", ateliers d'orientation, sur l'engagement et compétences transversales. L'AFEV mobilise une soixantaine d'étudiants de CY Université (sensibilisation à l'engagement des étudiants (jeux sur l'engagement) et mobilisation. Nombre de bénéficiaires : 103 élèves d'écoles primaires, 114 collégiens, 181 étudiants (18/30 ans), 148 parents. + R3 Dispositif acteur de ta réussite
- **Soutien au Club Face (prévention et lutte contre toutes formes d'exclusion, de discrimination et de pauvreté, à partir de l'entreprise)** : sensibiliser collégiens et lycéens au monde de l'entreprise et les accompagner dans la découverte de métiers pour faciliter leurs choix d'orientation (Cergy, Eragny, Osny, Pontoise, Saint-Ouen l'Aumône et Vauréal), 86 bénéficiaires dont 19 en QPV CACP et 32 en QPV hors agglomération) + BECOMTECH = projet "Jump in tech" qui initie les filles aux métiers techniques de l'informatique et du numérique, a permis à 13 jeunes participantes de la CACP de bénéficier d'une formation intensive à La Turbine.
- **Soutien parentalité** : Entre les accueils téléphoniques/physiques de professionnels (Education nationale, travailleurs sociaux de santé, animation, cohésion sociale), les entretiens de thérapie familiale /accompagnements de familles, 439 personnes ont bénéficié de l'appui de l'association Ecole et Famille. Dans le détail : 85 familles en QPV ont été rencontrées et/ou accompagnées en 2023, ce qui représente l'équivalent de 45 suivis familiaux complets. Ouverture systématique au travail en réseau et en partenariat à partir de situations familiales suivies : relais avec des professionnels de l'Education nationale, des services sociaux, du lien social et familial, de la santé, des Sports et loisirs.

Favoriser
l'accès au
soin et la
prévention
santé

- **Restitution du diagnostic de l'offre et du recours aux soins** avec l'Agence Régionale de Santé et l'Union Régionale des Professionnels de Santé
- **Conseil Local de Santé Mentale** : poursuite des actions et animation partenariale prévue au plan d'action (actions de sensibilisation et de formation, mise à disposition d'une boîte à outils, participation aux villages santé dans les quartiers). L'événement "Ma santé mentale dans mon quartier: agir au quotidien" dans 5 QPV (Cergy, Eragny, Jouy le Moutier/Vauréal, Osny) a renforcé l'implication des acteurs clés dans le déploiement de la stratégie d'information et de sensibilisation locale sur la santé mentale (78 participants, 29 structures représentées, 39 besoins exprimés). Organisation du 1er Forum santé mentale à Eragny (400 visiteurs, 30 partenaires exposants locaux). Ateliers de FondAmental pour le développement des compétences psychosociales.
- **Soutien à l'ACEPE** pour une offre de **permanences psychologiques** gratuites à Pontoise, Osny et Cergy. 43 familles ont bénéficié d'entretiens. Soutien au **centre de thérapie familiale et sociale**. Par ailleurs, l'association MELIA a pris en charge 257 familles en grande souffrance psychique (dont 94% sont liés à des problèmes de santé psychique-panne du système parental, 30% des familles viennent de Cergy-Pontoise et Vexin).
- Soutien à l'association Ex Aequo, ouverture d'une **Maison sport Santé à Osny** (lutter contre la sédentarité et promouvoir la pratique d'une activité physique adaptée). Grâce aux antennes (Cergy, Pontoise, Osny, Eragny, Vauréal et Jouy-le-Moutier) 200 personnes ont suivi un bilan sport santé (accompagnement de personnes atteintes d'affection de longue durée, collaboration ville-hôpital, nouvelles actions à Magny, Marine et Herblay).
- Soutien à La Récolte (La Sauvegarde) où 61 marchés et animations ont été programmés dans les QPV.

Favoriser
l'accès à la
culture, aux
sports et aux
loisirs

- **Poursuite du développement des classes orchestres** : Vauréal, Eragny, Osny, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône. Ce sont ainsi 453 élèves dans les orchestres au collège, qui ont bénéficié de ce dispositif d'éducation artistique et ont pu apprendre à jouer d'un instrument de musique, mais aussi s'approprier les différents espaces culturels du territoire lors des sorties ou concerts organisés.
- Soutien au projet "Féminisport" de l'association Ex Aequo dont l'objectif est **favoriser la reprise d'activité physique des femmes**

Assurer la
prévention et la
sécurité des
quartiers

- **Maintien de l'intervenante sociale au commissariat de Cergy** : 370 bénéficiaires d'interventions sociales au commissariat pour 79% de situations relevant de violences intra familiales.
- **Soutien aux associations de lutte contre les violences conjugales**
- **Soutien aux équipes de prévention spécialisée** de la Sauvegarde 95

Favoriser
l'accès au
droit, la
promotion de
la citoyenneté
et la laïcité

- **Maison de la Justice et du Droit** a accueilli 4 100 personnes dont 2 451 pour des prises de rendez-vous. 1 282 reçues (59%) dans les permanences contre 894 hommes. Type d'intervenants : avocats, juristes, délégués défenseurs des droits, conciliateurs de justice, notaire, médiatrices familiales, psychologue, conseillère en économie sociale, écrivain public.
- **Soutien au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**

PILIER 2 – AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS - Réalisé

Favoriser l'équilibre social des territoires

- **Adoption du Programme Local de l'Habitat le 19 décembre 2023, avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2023** qui formalise la stratégie de l'agglomération en matière de politique locale de l'habitat pour une durée de 6 ans
- Ateliers partenaires : 16/03, 23/03, 28/03, 3/04, 11/04) sur les thèmes du mal et du non logement, sur les logements adaptés aux besoins des ménages, les besoins des jeunes et des seniors, rénovation énergétique, renouvellement urbain et attributions.
- Eléments de bilan du PLH 2016-2022 pour l'année 2023: 1496 logements autorisés dont 110 en social
- 3 communes restent en rattrapage SRU mais sont toutes au-dessus de 20% de logements sociaux (signature d'un contrat de mixité sociale pour la commune de Maurecourt)

Améliorer le cadre de vie des habitants

- **Parc public** : co-garanties des emprunts pour la réhabilitation du quartier des Louvrais-Fontaine, le Clos de Marcouville et la Résidence Saint-Martin à Pontoise dans le cadre d'opération de rénovation énergétique du parc social + Réflexion et poursuite de l'élaboration des documents cadres (gestion en flux et cotation) de la Conférence Intercommunale du Logement : réalisation d'une série d'ateliers de travail avec les communes et les partenaires
- **Parc privé** : mise en place du permis de louer sur la commune d'Osny
- **Poursuite des actions dans le cadre de l'abattement de TFPB.** La souplesse du dispositif a permis des coopérations renforcées et de la réactivité pour proposer de nouvelles réponses aux difficultés rencontrées.
- **Accession sociale à la propriété** : Adhésion de la CACP à la Coop Foncière Francilienne afin de permettre aux habitants de retrouver des prix en adéquation avec leurs ressources et de favoriser les parcours résidentiels
- Renouvellement de la délégation des aides à la pierre
- Poursuite du projet "Les gens qui sèment" porté par le collectif la Lanterne, à Cergy, plusieurs jardins partagés ou proposant des parcelles individuelles dans les quartiers.

Poursuivre le renouvellement urbain

- **Renouvellement urbain des Hauts de Marcouville - PONTOISE** : Signature de l'avenant n°1 à la convention ANRU de la CACP intégrant le projet de renouvellement urbain des Hauts de Marcouville le 30 novembre 2023. Concertation : **Inauguration de la Maison du projet le 17 juin 2023** au sein du quartier de Marcouville (lieu d'accueil et d'information sur le projet de réhabilitation). Réunion publique, ateliers de concertation avec les habitants pour informer et co-construire le projet. Etudes: étude d'impact, études préalables (étude urbaine, géomètre, diagnostic réseaux...). Prise de contact avec les propriétaires pour les acquisitions. Relogement : Réalisation de l'enquête sociale auprès des habitants des logements sociaux voués à la démolition
- 6 communes accompagnées dans la révision de leur PLU.
- Création et mise à disposition des communes de l'application "zones d'accélération des énergies renouvelables" (ZAEnR)

PILIER 3 – ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

Favoriser la création d'entreprises et le développement d'activités économiques

- La CACP a poursuivi sa stratégie de **soutien à l'entrepreneuriat**
- **Initiative 95** a assuré différentes sensibilisations à l'entrepreneuriat : parcours lance ta boîte, web café avec Pôle Emploi, cafés créa, actions à destination des jeunes ou du public de la cité de l'emploi... et a également travaillé un projet spécifique sur l'entrepreneuriat au féminin avec la création d'une exposition photo valorisant les femmes créatrices d'entreprises des quartiers et un marché des créatrices. Le Dispositif CitésLab permet aux habitants, porteurs de projet d'entreprise et entrepreneurs résidants dans les QPV, de bénéficier d'un appui dans la structuration de leurs projets d'entreprise et dans leur orientation adéquate.
- L'ADIE (association pour le Droit à l'Initiative Economique) a accueilli 234 nouveaux porteurs de projets de création ou de développement d'entreprise à Cergy-Pontoise dont 39 issus d'un QPV. Différentes actions : ateliers créatrices, marché des créateurs, ateliers sur l'entrepreneuriat, actions de terrain (aller à la rencontre des habitants dans les QPV).

Construire, orienter sur des parcours d'insertion sociale et professionnelle

- 8e édition du **Forum intercommunal de l'Emploi** qui s'est tenue le 12 octobre 2023 et a enregistré 1600 visiteurs dont 68% des demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire cergypontain.
- 4e édition du **Forum Recrut'Alternance** qui s'est tenue le 10 mai 2023 : 450 visiteurs, 55 exposants, 2 partenaires pour l'accompagnement des jeunes et les coaching (Club FACE et APEC), 18 établissements scolaires mobilisés et 229 offres d'emploi à pourvoir
- **Nouveauté 2023 avec "La Cravate solidaire"** : action déployée en amont du forum pour aller au plus près des habitants au sein des QPV.
- **Soutien aux chantiers d'insertion** (subventions et achat de prestations) portés par les associations Equalis, Apui les villageoises sur la restauration collective, Espérer 95, Halage, le Maillon, Incite Formation, Sauvegarde du Val d'Oise sur Liaisons douces et accessibilité et VéloServices, Du côté des femmes
- **Soutien à l'Ecole de la 2e chance** qui répond à l'objectif d'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans.
- **Soutien à l'Espace Dynamique Insertion Cesame** (Sauvegarde 95) et notamment à son projet "l'intelligence des mains" : ateliers d'initiation à des métiers manuels (céramique, forge, menuiserie) et de production dont ont bénéficié 74 jeunes. Fermeture en juin 2023 de l'Espace Cesame.
- Soutien à la Mission Locale et au PRIJ, ainsi qu'à l'association Moulin du Pont Ru qui permet de dynamiser les parcours vers l'accès à l'emploi en renforçant les liens entre les acteurs de l'insertion et les bénéficiaires qu'ils accompagnent au cours de séjours.

Lever les freins à l'emploi et développer l'employabilité

- Soutien au projet de coaching vers l'emploi de **l'association ARS95 (agir pour la réinsertion sociale)** : 40 bénéficiaires en 2023 dont 20 femmes et 20 hommes. Actions de coaching vers l'emploi (ateliers collectifs de facilitation numérique pour apprendre à utiliser les nouveaux canaux en milieu professionnel et pour des sessions de recrutement ; suivi individuel)
- La **plateforme linguistique** à visée professionnelle de l'AFI a enregistré 45 entrées en formations (les bénéficiaires sont à la fois des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, travailleurs handicapés et inactifs. En plus des progrès en français, cette action permet de travailler la construction du projet professionnel en s'appuyant sur les atouts du stagiaires, l'identification des métiers qui l'intéressent, les outils de recherche d'emploi et une période de stage en entreprise.
- L'insertion est également soutenue à travers les sujets de mobilité : en favorisant l'accès au permis de conduire grâce au projet de l'auto-école associatif de la Sauvegarde : 82 jeunes ont obtenu le code de la route et 56 ont validé leur permis. + Atelier mobilité pour les habitants du quartier des Louvrais à Pontoise (20/09)

PRINCIPALES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

- 1. Finalisation et lancement du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »**
Pour l'année 2024, il s'agit de réaffirmer les engagements en faveur des QPV et de leurs habitants dans les 4 axes prioritaires du nouveau contrat de ville :
 - des quartiers mobilisés pour le plein emploi
 - des quartiers d'émancipations
 - des quartiers en transitions
 - des quartiers plus sûrs et plus solidaires

L'année 2024 constitue une année de transition entre les 2 contrats de ville et les actions 2024 devront tenir compte des nouvelles orientations.
 - 2. Renouvellement de la convention relative à l'utilisation de la TFPB dans les QPV de Cergy-Pontoise**
 - 3. Programme Local de l'Habitat, dans le parc privé :**
 - Mobiliser l'observatoire territorial autant que possible sur le repérage des situations de mal-logement (mobilisation des outils existants sur les grands indicateurs), avec un renforcement à prévoir sur le parc social
 - Soutenir les projets d'amélioration du parc en poursuivant la co-garantie des emprunts pour les réhabilitations énergétiques de logements sociaux
 - 4. Travaux sur l'élaboration de la convention intercommunale des attributions (CIA)**
Les quartiers prioritaires et de veille seront ciblés en priorité car ce sont les secteurs sur lesquels les statistiques existent aujourd'hui pour réaliser un réel suivi. En fonction des données obtenues, pourront être ajoutés les quartiers de veille et /ou d'autres îlots qui auront été repérés par les communes comme étant particulièrement en difficulté.
 - 5. Poursuite des procédures, des études et de la concertation dans le cadre du NPNRU de Marcouville**
-



Rapport annuel 2023 Détails des communes : Osny

OSNY - bilan du contrat de ville – 2023

Chiffres clés

- Quartiers concernés : Le Moulinard (2 080 habitants)
- Montants subventions politique de la ville 2023 : **48392€**
(43892€ Projets Contrat de Ville et 4500€ projet Quartiers d'été)

PILIER 1 – « FAVORISER LA COHESION SOCIALE »

P1 Education :

- **CLAS élémentaires, collégiens et lycéens Déclic** : Aides aux devoirs et animations de contournement avec un travail en direction des parents et partenariats avec les établissements scolaires.

P1 Soutien à la parentalité :

- **Projet ACEPE La sauvegarde (soutien à la Parentalité)** : Permanences psychologue sur la Centre Social le Déclic.

P1 Sport

- **Projet EXEQUO ADOS** : multisports pour les ADOS en partenariat avec le collège.

PILIER 2 – « ASSURER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET L'EMPLOI »

P2 Prévention et lutte contre l'illettrisme :

- **Projet du Centre Social le Déclic : Insertion sociale et professionnelle** : mise en place de cours de français, accompagnement des usagers dans leurs recherches d'emplois/formations, par le service emploi et le centre Social, ...

P2 Accès aux droits :

- **Projet du Centre Social le Déclic : Accès aux droits** : Permanences d'écrivain public spécifiques pour lutter contre la fracture numérique

P2 Accompagnement à l'insertion professionnelle :

- **Projet du Service jeunesse de la commune d'Osny : Bourses Permis** : mise en place de bourses pour l'accès au permis des jeunes contre des heures de bénévolat.
- **Projet de l'association La sauvegarde 95 : chantiers de mobilisation** : mise en place de chantiers de mobilisation pour des jeunes repérés âgés de 17 à 25 ans. (*Action 2023 reportée sur 2024*)

PILIER 3 – « AMELIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS »

P3 Cadre de vie :

- **Projet de l'association couleur d'avenir : Bricothèque** : Actions supplémentaires pour animer et promouvoir la bricothèque auprès des habitants.
- **Projet de l'association couleur d'avenir : Activités jardin** : Développer le jardin partagé et ses actions avec les habitants du quartier

PARTICIPATION CITOYENNE

LE CONSEIL CITOYEN

Le conseil citoyen du QPV d'Osny, qui s'était constitué en association lors de sa création, n'est plus actif.

QUARTIERS D'ETE :

Quartiers d'été (4500€) :

- **Projet du Centre Social le Déclic : Astronomie et jardinage** : Actions auprès de jeunes âgés de 12-17 ans du QPV, actions intergénérationnelles, sensibilisation à la nature (jardinage, astronomie) et tournoi de foot inter quartiers.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024
 Publication : 02/10/2024

ORGANISME PORTEUR	PILIER	INTITULÉ ACTION	PROJET N = nouveau R = reconduit	BENEFICIAIRES	Bilan Quantitatif	Bilan Qualitatif	Montants attribués par la Ville ou autres financeurs	COUT PREVISIONNEL de l' ACTION	COUT REEL de l' ACTION	SUBV CGET	% de l'action
Centre social Le déclic Osny	P2	Emploi, insertion sociale et professionnelle	R	380	<p><u>Cours de Français</u> Les cours se sont déroulés sur 2 créneaux par semaine (hors vacances scolaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mardis soirs de 18h30 à 20h30 pour les débutants, avec 12 places de disponibles. • Les jeudis soirs de 18h30 à 20h30 pour les personnes confirmées, avec 12 places également de disponibles. <p><u>L'accès à l'emploi</u> 356 bénéficiaires sur l'accès à l'emploi (rédaction de CV, LM et informations diverses) Au total de ces usagers 11 ont fait part spontanément d'un retour à l'emploi ou d'une formation.</p>	<p><u>Cours de Français</u> Exemple de thèmes abordés avec le groupe avancés : - L'atelier et son contexte, faire connaissance - Le règlement intérieur, - L'école Exemple de thèmes abordés avec le groupe débutants : - Les présentations - Le calendrier et ses événements - Parler de ses émotions- Le Centre Social le déclic.</p> <p><u>L'accès à l'emploi</u> La passerelle avec le service emploi OSE (OSE -Osny Solidarité Emploi) de la ville s'est développée avec un planning partagé pour orienter directement les publics. Ce service propose aux usagers un accompagnement complet vers l'emploi avec la réalisation de CV et lettre de motivation, ainsi que dans la recherche d'emploi.</p>	10 155 €	17 155 €	17 155 €	7 000 €	41%
Centre social Le déclic Osny	P2	Accès aux droits	R	2482	24 personnes ont donc pu bénéficier des cours (7 ont intégré en cours d'année).	Les permanences d'écrivain public répondent à un vrai besoin des usagers sur le plan individuel. L'augmentation des politiques de dématérialisation des nombreuses institutions ont fait augmenter les besoins d'accompagnement des usagers auprès du Centre Social qui propose un accueil physique. Des temps d'informations collectives sur la parentalité et la santé au féminin ont également permis de répondre à des besoins identifiés.	9 839 €	22 839 €	22 839 €	13 000 €	57%
ACEPE la sauvegarde	P1	Soutien à la parentalité	R	16	Entretiens semestriels: 82 Entretien avec les enfants: 34 Entretiens adultes: 15 Entretiens familiaux: 33Fréquence d'entretien par famille: 5,12	Une permanence qui a enfin trouvé un certain rythme et qui a quasiment doublé sa fréquentation depuis l'année passée. Des problématiques persistent: Désinvestissement ou abandon d'un des 2 parents. Harcèlement scolaire Période de l'adolescence Violences Trouble du sommeil Décès dans la famille Difficultés scolaires Une permanence qui s'est renforcée au fil du temps, et dont les bénéficiaires semblent davantage se saisir, osant dépasser les préjugés ou idées préconçues associés au domaine psychologique, et se prêtant davantage à l'exercice.	2 098 €	7 990 €	6 035 €	5 892 €	74%
Association Sauvegarde 95	P1	REPORT SUR 2024 Chantiers de mobilisation	R	Report sur 2024				0 €		0 €	0%
Service jeunesse osny	P2	Bourses Permis	R	8	8 Bourses versées 3 filles / 5 garçons 3 jeunes issus du quartier du Moulinard et 2 du quartier de la Ravinière	Les 8 candidats ont obtenu leur code et 2 n'ont pas encore obtenu leur permis au 31/12/2023. La totalité des heures de bénévolat a été réalisée.	13 720 €	16 720 €	16 720 €	3 000 €	18%
Couleur d'avenir	P3	Bricothèque	R	110	26 ateliers ont été réalisés : - 4 ateliers upcycling déco : réalisation d'abat-jours en papier mâché - 3 ateliers upcycling textile : bee wrap, lingettes, sacs à tarte - 1 réalisation de projet personnel : peinture des chaises et table de salon - 2 ateliers déco : fabrication de rangementsavec des caisses de vin - 5 ateliers sur le budget : économies d'eau/énergie, luttecontre le gaspillage alimentaire, zéro déchet dans la salle de bain(réalisation de dentifrice) - 11 ateliers de fabrication de panneaux de signalisation + 1 chantier collectif de fabrication d'établi. 13 personnes ont bénéficié de ces ateliers	Les nouveaux projets proposés en vue de réalisations personnelles ont plu aux bénéficiaires lorsque cela était réalisé sur une seule séance. Les ateliers avec plusieurs séances sont toujours compliqués à finaliser. Le projet de panneaux signalétiques a peu intéressé les habitants. Seules les personnes qui viennent "par habitude" et ont besoin de lien social ont participé. Le projet d'établi pour la bricthèque a beaucoup plu. Toutefois, nombreux sont ceux qui ont participé ponctuellement au cours des 4 jours. Cela a permis d'attirer un public qui ne fréquente pas la bricthèque d'habitude. Baisse de fréquentation significatives de la bricthèque pendant les périodes d'absence de Virginie (en avril-mai et en octobre).	13 500 €	16 500 €	16 500 €	2 000 €	12%

OSNY - BILAN CONTRAT DE VILLE 2023

Accusé certifié exécutoire		Réception par le préfet : 01/10/2024		Publication : 02/10/2024							
Couleur d'avenir	P3	Activités jardin	R	125	11 ateliers d'entretien des végétaux et des équipements (cloture, outils, accès, signalétique) 2 ateliers cuisine avec les plantes du jardin 1 visite-rencontre interjardins Fréquence: 2 jeudis /mois 125 personnes /Moyenne par atelier: 11,3 49 femmes 3 hommes 73 enfants	La mobilisation est globalement bonne pour tous les ateliers. Le prestataire paysagiste "Complémenterre" apprend aux différentes générations les typologies de plantes, comment planter et entretenir afin de viser une certaine autonomie quant à l'entretien de cet espace. Complémenterre oriente sa sensibilisation sur la préservation de l'environnement par différentes stratégies, notamment de ne reproduire aucun atelier. Chaque atelier est particulier et chacun permet aux habitant.e.s de découvrir de nouvelles connaissances. Chaque fin d'atelier est voulue conviviale, avec l'organisation d'un goûter alliant aliments prélevés du jardin et achetés au commerce local. Ces goûters sont aussi l'occasion d'échanger entre les générations sur des thématiques très variées, notamment grâce à des lectures à voix hautes de livres. Des visites auprès d'associations de locataires sur d'autres sites d'Emmaus Habitat ont eu lieu (à Saint Ouen l'Aumone notamment), permettant de nourrir le partage et la transmission de savoirs. Ces expériences réussies engagent les deux résidences dans une nouvelle dynamique de projets à venir avec une dynamique partenariale positive avec les différents acteurs du	23 000 €	26 000 €	26 000 €	3 000 €	12%
Centre social Le déclic Osny	P1	CLAS DéclicQPV 2021-2022	R	89	<u>CLAS élémentaires:</u> 16h30-18h30 63 / 21 garçons et 42 filles <u>CLAS collégiens</u> 17h00-19h30 26/ 14 garçons et 12 filles <u>CLAS parents</u> 15 familles Café des parents, le jeudi après-midi de 14h30 à 16h30 Groupe de parole, le jeudi après-midi de 14h30 16h30 Soirée jeux 19 avril 2024 Échanges avec les directeurs des établissements scolaires Un goûter de fin d'année avec les enfants, les parents, l'équipe d'animation, les étudiants et les professeurs, vendredi 28 juin.	<u>CLAS élémentaires</u> Les résultats du CLAS enfance sont encore une fois très positifs, la constance des enfants, leurs évolutions et le partenariat avec les écoles, permettent de proposer un service de qualité. Des temps supplémentaires ont également été mis en place pendant les vacances (1 à 2 matinées par semaine) pour un groupe de 12 enfants. Les temps organisés pendant les vacances sont ouverts à tous les enfants fréquentant le secteur (pas seulement à ceux inscrits au CLAS). <u>CLAS collégiens</u> Bilan également très positif notamment grâce au partenariat avec le collège. Le lien avec les éducateurs spécialisés permet de sensibiliser davantage de jeunes. La fiche de suivi individualisée permet un meilleur suivi avec les parents. Des temps de révision spécifiques ont été mis en place pour les 3ème pour le diplôme national du brevet. Deux ordinateurs sont mis à disposition sur la structure afin d'aider les jeunes dans leurs différentes recherches (exposés, création de documents etc.), mais surtout pour récupérer leurs devoirs sur les ENT des établissements. <u>CLAS parents</u> Cette année a permis de consolider l'implication des parents qui avait démarré principalement en 2022/2023 avec une journée porte ouverte, un atelier cuisine et un goûter de fin d'année.	42 724 €	50 724 €	50 724 €	8 000 €	16%
EX-AEQUO	P1	Osny multisports ADO	R	15	15 jeunes ont bénéficié de sessions sportives et d'ateliers thématiques sur le handicap, les gestes qui sauvent, le développement durable.. Horaires hebdomadaires: 18h30-19h30. Tranche d'âge: 12 ans et plus. Encadrement: 2 éducateurs	Bilan très positif. Les activités multisports ouvertes à un public mixte a permis de s'ouvrir à l'autre et mieux comprendre ses problématiques. Le large panel d'activités proposées par l'association a permis de répondre aux besoins de tous et de faire prendre conscience aux jeunes des atouts des différentes disciplines, qu'elles soient individuelles, collectives, d'opposition, de coopération, de relaxation ...	4 250 €	6 250 €	9 900 €	2 000 €	32%
							119 286 €	164 178 €		43 892 €	27%

PDV - Quartiers d'été - vacances apprenantes

ORGANISME PORTEUR	AAP	INTITULÉ ACTION	PROJET N = nouveau R = reconduit			Montants attribués par la Ville	COUT PREVISIONNE L de l' ACTION	COUT REEL de l' ACTION	SUBV CGET	% de l'action	
Centre social Le déclic Osny	QE	Astronomie- jardinage-sport	N		Projet partagé en 3 temps: <u>Astronomie:</u> Les jeunes ont créé un espace d'observation des étoiles, avec l'acquisition d'un télescope. - 4 soirées (12/07 + 17/07 + 26/07+ 02/08) ont été organisées avec une moyenne de 24 jeunes par soirée (dont 10 filles). <u>Jardinage:</u> 9 séances (4+6+10+12+13+18+21+27/07 et 02/08) ont permis de créer cet espace avec un temps d'arrosage tous les matins. Les groupe et les tâches ont été réalisés par roulement avec 24 jeunes impliqués (dont 10 filles). En amont du projet une rencontre avec les séniors du jardin partagé du quartier a été organisée pour initier les jeunes (le 3 juillet), rencontre avec 4 séniors. <u>Sport:</u> Tournoi du Moulinard:samedi 15 juillet 2023. Il a réuni 14 équipe de 8 joueurs de 11 à 17 ans (14x 8 = 32 jeunes) dont 2 équipes mixtes (avec 4 filles dans chaque équipe soit 8 filles). Les jeunes sont venus de tous les quartiers de la ville et même d'autres villes (SOA, Pontoise, Conflans, Cergy). <u>Bilan global:</u> 224 jeunes dont 24 pour le projet et 200 pour le tournoi	Le projet est une véritable réussite. Il a permis d'atteindre l'ensemble des objectifs présentés ci-dessous: - Sensibiliser les jeunes sur la nature - Apporter aux jeunes des connaissances sur le jardinage et l'astronomie - Développer les actions en soirée, interquartiers et intergénérationnelles En effet, toutes les actions financées grâce à cet appel à projet, ont permis de fédérer les jeunes sur des projets se déroulant sur plusieurs séances. Ils ont tous été assidus et ont été très motivés sur toutes les actions. Les notions de projets de responsabilisation ont été bien acquises par les jeunes.	6 060 €	10 560 €	10 560 €	4 500 €	43%
							125 346 €	174 738 €		48 392 €	